



République Française

Mairie de
LABASTIDE DE LEVIS

F – 81150

Local communal pour des activités commerciales et de santé

Labastide, le 28 octobre 2020,

Madame, Monsieur,

En complément des informations du bulletin, nous vous sollicitons pour une enquête destinée à affiner les usages que nous souhaitons avoir pour une partie de ce bâtiment. Pour une meilleure appréhension de la question, un petit rappel historique du projet :

En 2016, l'épicerie bar restaurant tabac La Fleur des Îles a fermé ses portes. La commune n'a eu de cesse depuis de chercher une solution pour assurer ce service de proximité, par exemple en achetant la licence IV de la Fleur des Îles.

En 2018, un couple se présente à la mairie à la recherche d'un local pour un projet d'épicerie avec la possibilité d'un lieu de restauration. La commune propose des terrains communaux pour implanter le commerce et participe financièrement à une étude de faisabilité menée par la CCI d'Albi.

En 2019, deux orthophonistes ont rejoint l'opération et elles choisissent avec les porteurs du projet « commerce » le terrain proche du rond-point de Tauriac et la commune s'engage dans la constitution d'un solide dossier pour financer ce projet qu'entre temps, deux orthophonistes ont rejoint. Le bâtiment s'agrandit pour les accueillir. La préfecture apporte un soutien financier significatif. Le permis de construire est approuvé à l'automne 2019. Les subventions demandées ayant été accordées, le conseil municipal (celui élu en 2014) engage début 2020 la procédure d'appel d'offres tout en laissant la décision définitive à l'équipe élue en mars 2020. Les 2 porteurs de projet sont associés à chaque étape du dispositif car leur implication est essentielle à la réalisation et la viabilité de l'opération.

La COVID passe par là, le marché est lancé en juin et est attribué lors du conseil du 30 juillet 2020. Mi-août, le couple d'épiciers annonce son retrait pour raison personnelle. L'opération étant lancée (et surtout correctement financée), il est décidé de la poursuivre en engageant immédiatement des recherches de gérants pour le commerce. Nous nous tournons vers « 1000 cafés », projet porté par le groupe SOS et déposons une candidature le 21 août qui débouche sur une visite du site le 21 septembre. Le 12 octobre, nous sommes informés que le projet est retenu et qu'il faut passer à la phase active.

« 1000 cafés » vise en mettre en contact des candidats à la reprise ou à la création d'un café (mais aussi restaurant et autres services) avec des communes. Le groupe SOS apporte un appui technique, économique et financier au gérant-salarié qui peut se concentrer sur l'animation et la gestion de son commerce. Afin de calibrer de façon plus précise les services proposés, le dispositif prévoit de questionner la population et de lui présenter en réunion publique l'ensemble des éléments constitutifs du projet. C'est cette enquête que nous vous soumettons aujourd'hui, en vous demandant de répondre aux questions et surtout de nous faire part de vos attentes et de votre sentiment général par rapport à cette opération. Il est probable que nous ne pourrions pas organiser de réunion publique avant le printemps. Il faut donc privilégier ce questionnaire que vous pouvez compléter par écrit ou télécharger sur le site. Il y a de la place pour vos remarques critiques ou suggestions !

Début octobre, le dernier local est réservé par deux infirmiers libéraux. Nous poursuivons, en parallèle de l'opération « 1000 cafés », les rencontres avec d'autres porteurs de projet et les enseignements de l'enquête éclaireront notre choix quand il s'agira de désigner le commerçant à qui nous louerons le local commercial.

Cordialement,

Les élus bastidois

Pour plus d'information sur « 1000 cafés »

- https://www.groupe-sos.org/309/qui_sommes_nous
- <https://www.groupe-sos.org/actus/3053/1000-cafes-lancement-de-l-appel-a-candidature-a-destination-des-maires>